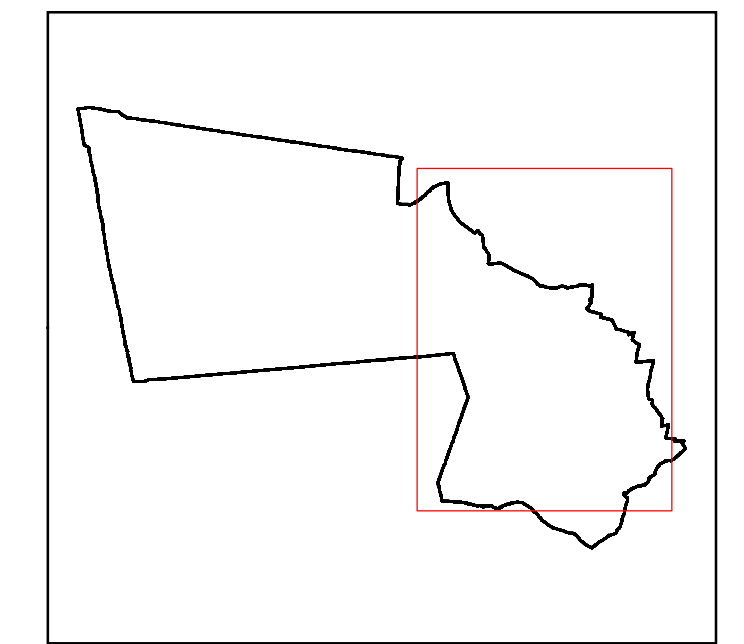


PLAN LOCAL D'URBANISME 4.2 Zonage



Plan Local d'Urbanisme

PLU approuvé par Délibération du Conseil Municipal du 25/02/2011

1ère Modification Simplifiée du PLU approuvée par Délibération du Conseil Communautaire du 23/05/2024

METROPOLIS
32 rue Jules Michelet
33 130 Bègles



PLAN N° 2
ECHELLE 1/5 000

- UA
- UB; UBc; UBL; UBsdu
- UC; UCL; UCsdu
- UL
- UY; UYL
- 1AU
- 2AU
- A
- N
- NL
- Espace Boisé Classé à conserver
- Emplacement réservé
- PPRI: Zone bleue : Limitation de la constructibilité ou de l'occupation
- PPRI: Zone rouge : Limitation de la constructibilité ou de l'occupation
- Limitations particulières d'implantation des constructions (bande constructible, marge de recul, zone non aedificandi, alignement, emprise de construction...)
- Patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19
- Élément de paysage, de patrimoine à protéger
- Limite de commune
- Parcellaire
- Bâti dur
- Bâti léger

